

DEC121917INSHS

Décision portant nomination de M. Joël Biard aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7323 intitulée Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7323 intitulée Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) et nommant M. Philippe Vendrix, directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de Laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Joël Biard, Professeur à l'université de Tours, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2012.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 juillet 2012

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand